

UNIVERSITE LYON 1

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1, session 2021

Le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 1, au titre de l'année 2021 :

Monsieur BONAVIDACOLA Gilles, ingénieur d'études hors classe, président, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame ROBAT Agnès, attachée principale de l'administration de l'état, vice-présidente, Institut universitaire de technologie Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur BULTINGUAIRE Bertrand, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame BALUTEAU Muriel, ingénieure d'études hors classe, Institut universitaire de technologie du Limousin, Brive-la-Gaillarde.

Madame TOUIMI BENJELLOUN Malika, attachée d'administration de l'état, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur KAINDOH Teddy, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Pour le président et par délégation,
L'adjointe à la directrice des Ressources Humaines , le


Audrey MAYOL